

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

18250237

DECISION N° _____ / MINESUP/MINEPIA/ SG/DAUQ/SDEAC du 26 MAI 2025

Portant ouverture du concours d'entrée en **Première Année** du cycle de Diplôme Universitaire de Technologie des filières : **Pêche** (Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires), **Mécanique Marine** (Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels), **Aquaculture** et **Technologie de Pêche** (Industries de Pêche et Contrôle Qualité) au Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute « LINAFI », et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2025/2026.

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET
LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES :

Vu la constitution ;

Vu la Loi n°2023/007 du 25 juillet 2023 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du ministère de l'Enseignement Supérieur ;

Vu le décret N° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales;

Vu le Décret N° 2015/374 du 12 août 2015 portant création, organisation et fonctionnement du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute;

Vu le décret N° 18250145 du 04 Janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la décision n°18250145/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 07 avril 2025 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun et Ecoles sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2025-2026.

Sur proposition de Directeur du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute (LINAFI ;

DECIDENT:

ARTICLE 1^{er} : Un concours sur épreuves écrites et orales d'entrée en **Première Année** du cycle de Diplôme Universitaire de Technologie des filières **Pêche Industrielle** (Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires), **Mécanique Marine** (Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels), de l'**Aquaculture** et de **Technologie de Pêche** (Industries de Pêche et Contrôle Qualité) au Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute « LINAFI », et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2025/2026 est ouvert dans les centres de **Douala , Limbe, Garoua, et Yaoundé.**

ARTICLE 2 : CONDITIONS GENERALE DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, tout camerounais des deux sexes titulaire d'un des diplômes suivants Baccalauréat C, D, E, F, Brevets de Techniciens industriels sauf ITH ou GCE Advanced Level d'au moins deux (02) matières scientifiques ou tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Les candidats peuvent composer sous réserve de l'obtention d'un des diplômes suscités. La limite d'âge est comprise entre :

- 18 et 35 ans pour les filières **Pêche Industrielle** et **Mécanique Marine** ;
- 18 et 40 ans pour les filières **Aquaculture** et **Technologie de Pêche**

ARTICLE 3 : NOMBRE DE PLACES OUVERTES ET CENTRES D'EXAMEN

Ce concours concerne les filières et les places offertes réparties ainsi qui suivent :

N°	FILIERE	SPECIALITÉS	NOMBRE DE PLACES	CENTRES DE CONCOURS
1	PECHE INDUSTRIELLE	Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires.	25	✓ Douala ✓ Limbe ; ✓ Garoua ; ✓ Yaoundé.
2	MECANIQUE MARINE	Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels.	25	
3	AQUACULTURE	Aquaculture	25	
4	TECHNOLOGIE DE PECHE	Industries de pêches et contrôle qualité	25	
TOTAL			100	

ARTICLE 4 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie par le candidat à retirer :
 - au service de la scolarité du LINAFLI,
 - dans toutes les Délégations Régionales du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales,
 - ou à télécharger aux sites <http://www.minesup.gov.cm> et <http://www.minepia.gov.cm>
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou un récépissé ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance, datant de moins de trois (03) mois ;
 - Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE/AL ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ou une Attestation de réussite à l'un de ces diplômes le cas échéant ;
 - Deux photos d'identité (4x4) à agraffer sur la fiche de candidature ;
 - Une autorisation de concourir (pour tous les agents publics) délivré par le Ministère utilisateur ;
 - Un certificat médical délivré par un médecin de la santé publique attestant que le candidat est apte dans les travaux de Pêche et des Arts Nautiques ;
 - Une enveloppe timbrée à 500 francs CFA à l'adresse du candidat (format A4) ;
 - Un reçu de versement au compte du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute N° 10001068406351014000104 domicilié à la BICEC, d'une somme de **20.000 (vingt mille) FCFA** représentant les frais de concours et portant le nom du candidat.

Les dossiers complets doivent parvenir au LINAFLI, ou dans les Délégations Régionales du MINEPIA, le **vendredi 10 Octobre 2025 à 15 H 30, au plus tard ;**

ARTICLE 5 : PROGRAMMES DES CONCOURS

Les programmes officiels des classes de Terminale des séries scientifiques.

ARTICLE 6 : NATURE DES EPREUVES ET COEFFICIENTS

N°	FILIERES	SPECIALITES	EPREUVES	DUREE	COEF	NOTE EL.
1	PECHE INDUSTRIELLE	Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires	Mathématiques	2H	4	≤ 05/20
			physique	2H	4	≤ 05/20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05/20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05/20
2	MECANIQUE MARINE	Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels	Mathématiques	2H	4	≤ 05/20
			Physique	2H	4	≤ 05/20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05/20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05/20
3	AQUACULTURE	Aquaculture	Chimie	2H	4	≤ 05/20
			Biologie	2H	4	≤ 05/20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05/20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05/20
4	TECHNOLOGIE DE PECHE	Industries de pêches et contrôle qualité	Chimie	2H	4	≤ 05/20
			Biologie	2H	4	≤ 05/20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05/20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05/20

ARTICLE 7 : DATES DE DEROULEMENT DES CONCOURS

Les épreuves écrites et orales auront lieu **le Samedi 11 et le Dimanche 12 octobre 2025** dans les centres de : **Douala, Limbe, Yaoundé et Garoua.**

ARTICLE 8 : les candidats sont invités à se présenter devant les salles d'examens 30 minutes avant le début de chaque épreuve, munis de leur Carte Nationale d'Identité.

ARTICLE 9: Seuls les candidats présentant un dossier complet et conforme à la réglementation seront autorisés à concourir.

ARTICLE 10 : Les résultats définitifs des concours seront publiés par un communiqué conjoint du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

ARTICLE 11 : Les candidats étrangers sont recrutés sur étude de dossiers comportant les pièces citées à l'article 4 et ne seront définitivement admis qu'après un test médical.

ARTICLE 12 : Le Directeur du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute (LINAFI) et le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité (DAUQ), sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée, communiquée et publiée en langue française et anglaise partout où besoin sera. / -

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Jacques Flame Ndongo

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES



Docteur TAÏGA